



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture  
Cabinet du Préfet  
Service départemental de la  
communication interministérielle

04.75.79.29.46 / 04.75.79.29.37  
pref-communication@drome.gouv.fr

Valence, le 19 septembre 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RÉUNION DU PREMIER COMITÉ DE L'AIR À VALENCE VO2 : le Plan "Oxygène" de Valence

Le Préfet de la Drôme a présidé mardi 18 septembre le premier Comité de l'Air à Valence, réunissant l'ensemble des partenaires du territoire valentinois engagés dans la feuille de route en faveur de la qualité de l'air.

De très nombreux partenaires sont engagés dans le déploiement de ces actions : l'État, l'agglomération de Valence-Romans, les communes de Valence et de Bourg-lès-Valence, le syndicat Territoire d'Énergie Drôme, le Conseil Départemental de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ou encore ASF.

Pour rappel, le 13 avril 2018, le Ministre de la Transition Écologique et Solidaire a présenté 14 feuilles de route en faveur de la qualité de l'air, dont une concerne la zone de Valence. Il est souligné dans cette-ci que dans la zone valentinoise, la moitié de la concentration en NOx mesurée aux abords de l'autoroute A7 provient des émissions des véhicules l'empruntant. L'autre moitié provient de la pollution dite « de fond ». La feuille de route contient des actions opérationnelles concernant l'autoroute, mais aussi les déplacements urbains.

Les actions mises en place permettent déjà d'observer des améliorations tangibles. Par exemple, l'abaissement de la vitesse maximale sur l'A7 dans la traversée de Valence a conduit à réduire de manière significative les concentrations en NOx.

Afin d'encourager le recours aux véhicules électriques, le syndicat Territoire d'Énergie Drôme a déployé 42 bornes de recharge sur le territoire de l'agglomération et sur le reste du département, dans le cadre du réseau interdépartemental Eborn. Couplée aux aides de l'État (prime à la conversion notamment), cette action vise à lever les freins à l'acquisition et l'usage des véhicules individuels électriques.

Valence Romans Déplacements, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, est en cours d'acquisition de bus électriques.

L'ensemble des partenaires a réaffirmé son engagement dans l'amélioration de la qualité de l'air à Valence. La mise en œuvre de la feuille de route va donc se poursuivre et son avancement sera suivi régulièrement dans le cadre de nouveaux comités de l'air.

#### **En savoir plus**

➤ <http://www.drome.gouv.fr/publication-des-feuilles-de-route-sur-la-qualite-a6180.html>

